



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Detenus

Question écrite n° 35957

Texte de la question

M Philippe Puaud attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le recent rapport du Conseil economique et social, concernant le travail en prison. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il a l'intention de retenir les propositions formulees par ce rapport.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere de la justice a ete tres etroitement associe par le conseil economique et social aux travaux preparatoires a l'elaboration par la section du travail du projet d'avis sur « Travail et prison ». S'agissant des conditions d'execution des peines en milieu ferme, le conseil economique et social, tout en soulignant les lacunes ou insuffisances de la situation actuelle, souligne l'interet et l'importance des actions entreprises notamment pour le developpement des actions de formation professionnelle au benefice des detenus. En ce domaine, ainsi qu'en matiere de politique penale, l'avis comporte egalement de nombreuses propositions originales qui font actuellement l'objet d'un examen approfondi par mes services. Un rapport exhaustif sur les actions engagees et les mesures prises a la suite des diverses propositions emises sera etabli dans les prochains mois et communique par le Premier ministre au conseil economique et social conformement aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance du 29 decembre 1958.

Données clés

Auteur : [M. Puaud Philippe](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35957

Rubrique : Systeme penitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 421

Réponse publiée le : 14 mars 1988, page 1191